

Résolution présentée par la délégation de la Guinée

Thème	Droits politiques et sociaux
Concerne	L'arrêt de la fuite des travailleurs de la santé partant de pays en développement
L'Assemblée Générale,	
Constatant	la migration des cerveaux vers les pays riches,
Observant	le manque de médecins en Guinée et dans d'autres régions du monde comme en Afrique, dans les Balkans, en Europe de l'Est ou en Inde,
Mettant en lumière	qu'il y a 0,08 médecins pour 1000 habitants en Guinée alors qu'il y a 4,3 médecins pour 1000 habitants en Suisse,
Soulevant	que les pays Africains ont perdu 2 milliards en formant des médecins qui ont ensuite émigrés,
Outrée	de la condition déplorable du système de santé dans les pays en développement manquant de 2,3 millions de médecins dont 720 000 en Afrique,
Remarquant	le besoin d'améliorer les infrastructures et de rendre les salaires et les conditions de travail plus attrayants,
Notant	le manque de ressource pour y parvenir,
Soulignant	que la majorité des médecins formés ne viennent pas de familles pauvres vivant dans les milieux ruraux mais de milieux aisés,
Décide	de créer une coalition avec d'autres pays en voie de développement souffrant du manque de médecins en instaurant ces stratégies ; <ul style="list-style-type: none">- de donner le choix aux étudiants soit de rester travailler 5 ans dans leur pays soit de rembourser le coût de leur formation s'ils émigrent dans ce laps de temps ;- de favoriser l'accès aux formations de la santé aux étudiants provenant des milieux pauvres et ruraux en priorité ;- d'orienter les étudiants dans les branches manquant le plus de personnel.

Le texte français fait foi